Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 022-212201032-20251208-42_25D-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LANGROLAY/RANCE - N°42

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 25/11/25
Date d'affichage : 25/11/25

Séance du 8 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le 8 décembre à dix-neuf heures trente minutes,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GAINCHE Jean-Paul, Maire.

Objet de la délibération
Travaux halle de village - Avenant au contrat de l'architecte

Présents : MM. GAINCHE, ARMANGE, HEMERY, Mmes ROUXEL, DJIAN, AUFFRET, CARCELLE, CORNIET, COUDÉ, FOUGERIT, MM. CAMPION, FOUTEL, GABRIEL, RICHTER.

Absente représentée : Mme THALMANN par Mme ROUXEL

Mme ROUXEL a été nommée secrétaire.

La commune avait décidé de retenir le bureau Lab Architecture pour la création d'une halle de village. La mission comportait :

- L'esquisse / études préliminaires / avant-projet sommaire
- La conception globale du projet (APD) / dossier de demande d'autorisation d'urbanisme
- Le projet de conception générale / dossier de consultation des entreprises.

Le projet ayant été autorisé, la commune demande au bureau Lab Architecture une mission complémentaire comprenant :

- La consultation des entreprise, analyse des offres et mise au point
- L'assistance à la signature des contrats
- La préparation du chantier
- Le visa
- La direction de l'exécution des travaux
- Le suivi administratif des paiements
- L'assistance aux opérations de réception.

Le montant de l'avenant est de **8 347 € HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide cet avenant
- Autorise le Maire à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE de LANGROLAY-s/RANCE - Côtes d'Armor

Jean-Paul GAINCHE

La secrétaire de séance,

Sandrine ROUXEL